

au moyen des travaux publics, régler le problème». Si quelqu'un ose prétendre qu'on a donné suite à la promesse que constituent les termes «pour autant qu'on puisse, au moyen de travaux publics, résoudre le problème»...

L'hon. M. Walker: Puis-je poser une question à l'honorable représentant?

L'hon. M. Pickersgill: Oui.

L'hon. M. Walker: Mon honorable ami ne reconnaît-il pas que la moyenne annuelle des dépenses faites par le gouvernement libéral de 1945 à 1957 était inférieure à 90 millions de dollars, tandis que nous avons dépensé, en moyenne, 210 millions par année? Cela ne répond-il pas à la question? En outre, on a construit 660,000 maisons.

L'hon. M. Pickersgill: Ayant posé sa question, l'honorable représentant pourrait bien attendre que j'aie terminé avant de prononcer son discours. Il se vante de ce que le gouvernement actuel a dépensé plus que le gouvernement libéral. Je n'entamerai pas de discussion avec lui sur ce point. Ils ont dépensé davantage dans tous les secteurs. Ils ont accablé le pays de dettes mais ils n'ont pas remédié au chômage au moyen de travaux publics et c'est ce qu'ils avaient promis. Ils n'ont pas tenu leurs promesses à ce sujet. Ils n'ont pas respecté non plus l'engagement qu'ils avaient pris de faire l'impossible dans ce domaine. Que dire aussi de la promesse que personne n'aurait à souffrir, même s'il fallait pour cela avoir des déficits.

Toutefois, ils ont fait une autre promesse qui avait beaucoup plus d'envergure et qui se rapporte directement au crédit à l'étude. Voici ce que le premier ministre a déclaré à Brantford, le 17 février 1958:

Nous ne placerons pas les chômeurs dans une fausse position en leur accordant de l'assistance publique.

Je répète:

Nous ne placerons pas les chômeurs dans une fausse position en leur accordant de l'assistance publique.

M. le président: Je n'aime pas interrompre le député mais son temps de parole est expiré.

L'hon. M. Chevrier: Puis-je signaler à Votre Honneur que le député a été interrompu par des rappels au Règlement. Je vous ferai remarquer qu'il a le droit, par conséquent, de continuer pendant trente minutes.

M. le président: Si je comprends bien, le député n'a cédé la parole que pour des rappels au Règlement qui ne sauraient lui permettre de parler plus longtemps.

L'hon. M. Chevrier: Il a cédé la parole au ministre des Travaux publics.

M. le président: En effet, il a cédé la parole à un autre député mais c'est pendant son temps de parole qu'on a répondu à la question.

L'hon. M. Pickersgill: De toute façon, j'ai fini mes observations. Je voulais tout simplement signaler que le gouvernement se vante maintenant d'avoir accru l'assistance publique de 800 p. 100 alors que le premier ministre avait promis que personne n'aurait besoin de secours public.

(Texte)

M. Brassard (Lapointe): Monsieur le président, je voudrais ajouter quelques mots à la suite de ce qu'ont dit mes collègues au sujet des 25 millions de dollars que le gouvernement s'appête à consentir à la Commission d'assurance-chômage.

Lorsqu'en 1958-1959, nous avons demandé au gouvernement de reconnaître l'état de fait du chômage, on nous a accusés—comme on l'a fait encore cet après-midi—d'être des prophètes de malheur. Or, si nous nous reportons à la période s'écoulant entre 1946 et 1957 et faisons la moyenne annuelle de l'effectif ouvrier en chômage, nous constatons qu'elle n'a pas dépassé 3 p. 100. Je parle de la moyenne annuelle. Depuis juin 1957, lorsque nous avons cédé les rênes de l'administration au gouvernement actuel, il y avait un peu plus ou un peu moins de 160,000 hommes et femmes sans travail. Tôt à l'automne de la même année, il y en avait déjà 225,000.

Je ne veux pas m'attarder sur cette question; je préfère offrir une suggestion au ministre du Travail (M. Starr). Il y a deux ans, j'ai parlé, à l'occasion de l'étude des crédits du ministère du Travail, de la mécanisation de l'industrie. Nos méthodes de travail s'améliorent de plus en plus. Certaines personnes affirment que l'automatisation ne fait que réduire le nombre des emplois, alors que d'autres, au contraire, prétendent que l'automatisation, en plus d'améliorer les méthodes de production, crée de nouveaux emplois qui, dans bien des cas, commandent un meilleur salaire.

L'efficacité de l'industrie, aujourd'hui, m'apparaît comme un des plus grands défis de l'économie de notre époque. Ce n'est pas tout de produire, il faut encore vendre ce qu'on produit. Puisque notre population, dans bien des secteurs, ne peut absorber toute la production nationale, il nous faut chercher des marchés étrangers. Il faut, alors, tenir compte du fait que nous sommes en concurrence économique avec les autres pays.

Le service des recherches du ministère du Travail sur le phénomène de l'automatisation, dans son 8^e rapport, disait que les répercussions de l'amélioration technologique sur le